



# mons en NOUVELLES

34

ÉTÉ  
2016

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE



## DOSSIER **Rucher communautaire :** **LES ABEILLES FONT LE BUZZZZ !**

P12  
>13

A découvrir dans ce numéro :

©Photo : Didier DUBAELE

P16

PROJET THT



> Mobilisation massive des Pévéloir !

P18

CYCLISME



> Le Paris-Roubaix 2016

P21

FÊTE MÉDIÉVALE



> Une journée au Moyen Âge

Toutes les informations et événements sur : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)



## EDITO



En vous mobilisant massivement lors de l'enquête publique sur le projet de reconstruction de la ligne THT (pages 16 et 17), vous avez démontré votre volonté de préserver notre environnement. Je vous en remercie. Notre paysage pittoresque rend notre village attractif et nous devons le protéger !

Cavaliers, cyclistes, randonneurs viennent se ressourcer à Mons-en-Pévèle. Sur nos chemins, ils croiseront bientôt les écoliers qui profitent de vacances bien méritées (page 20). Les membres des associations locales, après une année active (pages 21 à 25), méritent, eux aussi, un peu de repos.

Le temps pluvieux donne le bourdon aux abeilles (pages 12 et 13) du rucher communautaire du verger conservatoire. Vivement le soleil. Si vous avez été victimes des intempéries, reportez-vous à notre encadré en page 4. Avec les pluies abondantes de ces dernières semaines, notre village est bien vert ! Nos services s'efforcent de l'entretenir et de l'embellir mais il ne faut pas toujours compter sur les autres et chacun doit se sentir concerné. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité rappeler quelques bonnes pratiques et vous alerter sur certaines dérives (pages 10 et 11).

Contribuons, ensemble, à embellir notre village et à protéger notre environnement. Le guide encarté dans votre Mons-en-Nouvelles vous permettra de donner un coup de main à l'environnement (pages 14 et 15).

Bonne lecture  
Je vous souhaite un bel été

**Eric MOMONT**  
Vice-président de la communauté  
de communes Pèvèle Carembault



## A vos AGENDAS !



### Dimanche 28 août

Pique-nique organisé  
par la Municipalité  
> Stade

### Jeudi 1<sup>er</sup> septembre

Rentrée des classes

### Samedi 10 et dimanche 11 septembre

6<sup>ème</sup> Mountain bike Pèvel'tour  
organisé par le Team VTT  
> Espace gare

### Vendredi 16 septembre

Apéritif de rentrée  
et assemblée générale  
de l'Association de Parents d'Elèves  
> Cense abbatiale



### Dimanche 25 septembre

Réception des Brugeois  
organisée par la Municipalité  
> Salle des fêtes

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre

Concours de tarot  
organisé par le club de tarot  
> Salle des fêtes



### Dimanche 2 octobre

Fête de la Saint Hubert  
organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatiale

### Samedi 8 octobre

Assemblée générale de la FNACA  
> Salle des fêtes

### Vendredi 21 et samedi 22 octobre

Représentations théâtrales  
organisées par le Théâtre du Pèvèle  
> Salle des fêtes

### Dimanche 23 octobre

Représentation théâtrale pour les aînés  
organisée par le Théâtre du Pèvèle et la  
Municipalité  
> Salle des fêtes

### Dimanche 30 octobre

Repas bavarois  
organisé par l'Harmonie  
> Salle des fêtes

### Lundi 31 octobre

Halloween organisé par l'Association  
des Parents d'élèves de l'Amicale  
Laïque  
> Cense abbatiale



## SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref..... pages 3 à 7
- > Nouvelles du WEB ..... page 7
- > Compte rendu des Conseils Municipaux..... pages 8 et 9
- > Environnement et cadre de vie ..... pages 10 à 15
- > Enquête publique THT ..... pages 16 et 17
- > Sport ..... pages 18 et 19
- > École ..... page 20
- > Fête médiévale ..... page 21
- > Vie associative ..... pages 22 à 25
- > Médiathèque et Salle des batailles ..... pages 26 et 27
- > Soirée Astronomie ..... page 28



### Mons-en-nouvelles n°34 - Juillet 2016

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.

Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.

Rédaction : Eric Momont, Charles Denaison, Cyrille Lemaire,

Anne-Marie Defief, Ségolène Delzenne, Didier Dubaele, Michel Burny

Monique Boone, Marie-Laure Geay, Présidents d'association, etc...

Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).

Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr

Impression : NORD' IMPRIM. Tirage : 1000 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.

Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



QR code web



# En BREF... En BREF... En BRE

## Quelques précautions à prendre avant les vacances

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, deux précautions à prendre avant les vacances...



Contre les **cambriolages**,  
les **bons réflexes** !

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



### Vous vous absentez ?

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)

@Place\_Beauveau



## L'opération tranquillité vacances

**Vous vous absentez ? Bénéficiez de cette opération et faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.**

Pour ce faire, il suffit de remplir un formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie. Le formulaire est téléchargeable sur le site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/>

Il existe également un lien sur notre site dans la rubrique "Infos pratiques" de la partie "Mairie" : <http://www.mairie-monsenpevele.fr/>

**ATTENTION : L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 heures avant votre départ au minimum).** En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.



## Plan de Prévention CANICULE 2016 Inscrivez-vous !

A l'heure où nous mettons en page, l'eau préoccupe davantage que le soleil. Malgré tout, nous vous invitons, à nouveau (Cf. Mons-en-Nouvelles 33), à vous faire recenser.

Afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la commune de Mons-en-Pévèle élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées, en conformité avec la loi 2004-626 du 30 juin 2004. La mairie a mis en place un service d'information et de recensement des personnes isolées ou fragiles. Ainsi, en cas d'épisode caniculaire, toutes les personnes recensées seront contactées par les services de la mairie. Un registre est tenu à jour. Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil informatisé des données personnelles. En cas de forte chaleur, seules les personnes identifiées dans le cadre du recensement seront contactées par les services municipaux.

**Pour vous faire recenser, contacter le : 03 20 59 21 10  
CCAS DE MONS EN PEVELE  
Monsieur Bernard DORESSE  
Adjoint aux Affaires Sociales**

Quelques recommandations valables pour tous en cas de fortes chaleurs :

- éviter de sortir aux heures les plus chaudes;
- fermer les volets et rideaux des façades exposées au soleil;
- ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit;
- porter des vêtements légers et amples,
- se rafraîchir et se mouiller le corps en assurant une légère ventilation plusieurs fois par jour (douches, brumisateurs, linge mouillé sans se sécher);
- boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, au moins 1,5 litre d'eau par jour;
- manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe,...) et éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage,...).

Et penser à appeler ses voisins, ses amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles !

**Texte : Anne-Marie DEFIEF  
Photo : Stéphane COENS**



## En BREF...



### Précipitations et inondations

#### Déclaration de sinistre :

Suite aux fortes précipitations survenues le mardi 7 juin, vous avez pu être victime de dégâts.

Si tel est le cas, afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle, nous vous invitons à vous présenter en Mairie afin de nous transmettre les informations suivantes : nom, prénom, téléphone, mail, photos des dégâts constatés.

Cette démarche est incontournable dans le cas de reconnaissance de catastrophe naturelle mais non obligatoire pour les personnes ne souhaitant pas se faire connaître.

### Horaires d'été

#### Mairie

A compter du vendredi 15 juillet et jusqu'au vendredi 19 août 2016, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Le samedi 20 août 2016, la mairie sera ouverte de 9h00 à 12h00.

#### Agence Postale Communale

Pendant les mois de juillet et d'août, l'Agence Postale Communale reste ouverte aux horaires habituels, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.



### Attention travaux !

Début juillet, pendant une semaine, 55 camions traverseront le centre du village afin d'évacuer les matériaux (terres) suite aux travaux des aménagements hydrauliques de la Marque.



## Cet été, poussez les portes de l'Office de Tourisme en Pévèle Carembault afin de faire le plein d'idées !

### Retrouvez-nous à Mons-en-Pévèle

50 Place du 19 Mars 1962  
59246 Mons-en-Pévèle

Tél. : 03 20 34 72 65  
tourisme@pevelecarembault.fr

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h-18h  
Mercredi : 10h-12h30 et 15h-18h  
Jeudi : 15h-18h  
Vendredi : 10h-12h30 et 15h-18h  
Samedi : 10h-12h30

Les principales missions de l'Office de Tourisme Pévèle Carembault sont d'accueillir, d'informer les publics, de promouvoir et d'animer le territoire. L'équipe de l'Office de Tourisme est heureuse d'y accueillir et d'y renseigner les visiteurs sur toutes les thématiques touristiques, de loisirs, culturelles, patrimoniales et/ou historiques qui identifient notre territoire.

Ainsi les visiteurs peuvent trouver des informations sur les loisirs de proximité, les randonnées, les sites remarquables, les hébergements touristiques ou encore sur les animations à ne surtout pas manquer !

## À un quart d'heure de Mons, visitez ARKÉOS



### Si vous n'avez pas encore poussé les portes d'Arkéos, vous avez tout l'été pour profiter des animations, expositions et temps forts proposés au musée pour découvrir l'archéologie et notre patrimoine.

Tous les jeudis des vacances, participez aux ateliers à destination du jeune public ou à partager en famille pour vous initier aux techniques de fouilles, réaliser votre blason de chevalier... Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, découvrez également le Bassin minier vu du ciel à travers l'exposition Clins d'œil, photographies aériennes de Philippe Frutier. Autre rendez-vous à noter, Les Chevalets de l'An Mil le dimanche 24 juillet : le musée lance un nouvel appel à tous les peintres professionnels ou amateurs afin de créer une œuvre originale inspirée du musée. Le samedi 6 août, Arkéos s'associe au Club astronomique de la MJC de Douai et ouvre ses portes aux amoureux du ciel et des étoiles : animations, conférence, observations du soleil et du ciel...

Programmation : [www.arkeos.fr](http://www.arkeos.fr) ou [facebook/cad.arkeos](https://www.facebook.com/cad.arkeos)  
Infos et renseignements : 03 27 711 800  
anim.archeo@douaisis-agglo.com

**Découvrez le numérique et ses nouveaux usages**

**GRATUIT**

Espaces Publics Numériques

## Découvrez le numérique et ses nouveaux usages grâce à la communauté de communes du Pévèle Carembault

### C'est quoi ?

La Pévèle Carembault vous propose un nouveau service de proximité en vous offrant des ateliers à thèmes ciblés et adaptés pour comprendre et appréhender les nouveaux usages du numérique.

Des temps forts sur des usages précis, des ateliers pour les professionnels, des soirées à thèmes des après-midis récréatifs et des ateliers parents-enfants.

### Pour qui ?

- Habitant(e)s du territoire,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes en incapacité de travail,
- Personnes à mobilité réduite
- Enfants avec leurs parents,
- Responsables pédagogiques
- Artisans, commerçants, PME,
- Responsables d'association,
- Porteurs de projet
- Elus, personnel communal, intercommunal.

**Rendez-vous sur :**  
<http://epn.pevelecarembault.fr>  
**Contact :** [epn@pevelecarembault.fr](mailto:epn@pevelecarembault.fr)  
**Tél. :** 03 20 34 97 66



Nous sommes là pour vous aider !

Vous accompagner pour permettre une vie à domicile de qualité.  
Vous apporter un soutien adapté pour faire face aux maladies graves, au cancer et à ses répercussions.



\*Accompagnant possible hors de ce territoire, sous conditions.

### Pour les personnes de plus de 60 ans

Le Centre Local d'Informations et de Coordination (CLIC) vous apporte une aide, un conseil, une orientation, à partir d'une évaluation réalisée à domicile,

Le Réseau de Santé Gériatrique (RSGT) intervient lors de la sortie d'hospitalisation ou réalise une expertise gériatrique à domicile, en appui avec votre médecin traitant.

### Pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches

Quel que soit le stade de votre maladie, l'Espace Ressources Cancéris (ERC) vous reçoit par un accueil et une écoute personnalisés, et vous propose des activités adaptées.

### Pour les personnes en situation palliative

Le Réseau de Soins Palliatifs (RSP) intervient en lien avec votre médecin traitant.

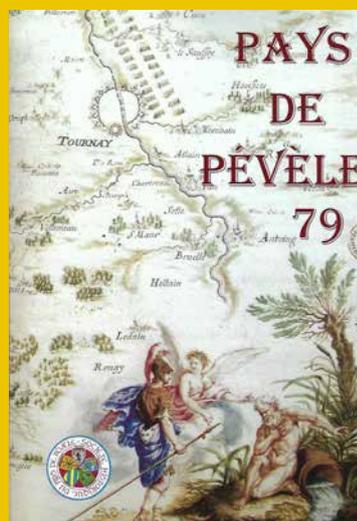
Il vous accompagne et coordonne les interventions au domicile. Il vous apporte un soutien social et psychologique.

Pour plus d'informations :

**Tél 03 20 90 01 01**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h  
Eollis - 7 Rue Jean-Baptiste Lebas, 59133 Phalempin - [contact@eollis.net](mailto:contact@eollis.net) - [www.eollis.net](http://www.eollis.net)

## On parle encore de Mons-en-Pévèle dans la revue de la SHPP



Le n° 79 de la revue Pays de Pévèle vient de paraître. Vous y trouverez 64 pages en couleurs sur des sujets variés tels qu'architecture, histoire, géologie, patrimoine, etc.

Une quinzaine de villages y sont évoqués dont Cysoing, Genech, Mons-en-Pévèle, Templeuve-en-Pévèle...

La revue est en vente à la librairie de Cysoing, Chez Sylvie à Genech, à l'Office du Tourisme de Mons-en-Pévèle et, bien sûr, au local de la SHPP le vendredi de 14h30 à 17h30. Vous pouvez même demander qu'elle vous soit déposée par un bénévole.

**Société historique du pays de Pévèle (SHPP)**  
3 rue Neuve à Templeuve-en-Pévèle  
[historique.pevele@wanadoo.fr](mailto:historique.pevele@wanadoo.fr)  
[www.paysdepevele.com](http://www.paysdepevele.com)



# En BREF... En BREF... En BREF...



## Aînés et bébés ravis !

"En mai, fais ce qu'il te plaît." Il nous a plu d'organiser deux moments de convivialité.

Le dimanche 22 mai, le traditionnel banquet des aînés a réuni une petite centaine de convives à la salle des fêtes.

Les seniors qui ont répondu à l'invitation du conseil municipal ont

partagé un bon repas et passé un bon moment en compagnie des élus de la commission animation.

Une semaine plus tard, les 23 bébés nés cette année ont souhaité une bonne fête à leur maman, le vendredi 27 mai. Après avoir accueilli les parents en les félicitant, **Éric MOMONT**, Maire, leur a souhaité la bienvenue.

Bébés, papas et mamans ont reçu un cadeau. Les élus ont partagé le verre de l'amitié (le biberon pour les bébés !) avec les familles.

Texte et photos : **Cyrille LEMAIRE**



*Éric MOMONT, Maire, a souhaité la bienvenue aux bébés de l'année.*





## CLEA... CLIC ! Un artiste photographe à la médiathèque

Animés par la volonté commune de réduire les inégalités en termes d'accès à l'art et à la culture, la Communauté de Communes Pévèle Carembault, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord-Pas-de-Calais, le rectorat de l'Académie de Lille et l'inspection académique du Nord se sont engagés dans un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) en 2016.

La CCPC accueillait sur son territoire, du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 2016, deux artistes : le photographe Rémi GUERRIN et le comédien/metteur en scène Bruno BUFFOLI.

Pendant les vacances de Pâques, la Médiathèque de Mons-en-Pévèle a reçu le photographe Rémi GUERRIN. Quatre ados et quatre enfants de Mons-en-Pévèle ont pu s'essayer à des techniques primitives de la photographie : le sténopé et le cyanotype.

Pendant l'été, nous exposerons une partie de leurs créations accompagnées de textes expliquant ces techniques et décrivant l'univers du photographe.

Texte et photo : Cyrille LEMAIRE

## @ nouvelles du WEB

Site officiel de la commune de Mons-en-Pévèle

Agenda  
Samedi 1er février  
Salle des batailles  
OUVERTURE !  
Médiathèque

Actualités  
scène étrange...  
...au cimetière. A lire dans la partie "Photos des événements".  
Eclairage public

NOUVEAU  
Salle des batailles

Mairie

2<sup>e</sup> 2012  
LES TROUPEES DE LA COMMUNICATION

Médiathèque

Associations

Ecole

Tourisme

Photos des événements

© 2010 Mairie de Mons-en-Pévèle Mentions légales Conception : YEEPI VOTRE SECURITE

### A découvrir dans la partie "Photos des événements" de notre site :

- Paris Roubaix 2016**  
Cancelerra chute, Hayman s'impose  
Dimanche 10 avril 2016
- Enquête publique du 11 avril au 11 mai**  
La mobilisation grandit  
Samedi 23 avril 2016
- Blousons et capuches...**  
Randonnées pluvieuses !  
Dimanche 24 avril 2016
- Commémoration du 8 mai**  
Au nom de la Paix...  
Dimanche 8 mai 2016

- Fin de l'enquête publique**  
Mobilisation massive  
Mercredi 11 mai 2016
- Nuit des musées**  
La taverne des batailles  
Samedi 21 mai 2016
- Banquet des aînés**  
Une belle après-midi  
Dimanche 22 mai 2016
- Bonne fête maman !**  
Bienvenue aux petits Pévélois  
Vendredi 27 mai 2016

La rubrique "Photos des événements" est régulièrement mise à jour. Découvrez d'autres articles et photos sur : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)

## ETAT CIVIL

### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

**Robert DEGRAVE**  
décédé le 02/04/2016

**Pierre DUBUS**  
décédé le 18/04/2016

**Chantal DUCREUX**  
décédée le 23/04/2016

Nous adressons nos plus sincères  
condoléances à la famille  
et aux proches.

### NAISSANCES :

**Gabin DUPONCHELLE**  
né le 25/03/2016  
(24 cité du Wacca)

**Charlotte CASSEZ**  
née le 01/04/2016  
(16A rue Fidèle Dubois)

**Zack ZANGERLIN**  
né LE 23/04/2016  
(12 rue de Secmont)

Toutes nos félicitations  
aux parents !

### MARIAGES :

**Claire SAGET**  
et **David BISET**

**Peggy LEBLANC**  
et **Maxime SAILLY**

**Alexandra DUPUIS**  
et **Christophe BLANCHARD**

La municipalité adresse  
tous ses vœux de bonheur  
aux nouveaux mariés !



# Compte rendu des Conseils Municipaux



Conseil municipal du 24 juin 2016. Eric MOMONT et ses conseillers étudient les questions à l'ordre du jour. © Photo : Cyrille LEMAIRE.

## Conseil municipal du 8 avril 2016

### > Fixation des taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2016 comme suit :

**Taxe d'habitation : 14,3617 %**  
**Taxe foncière bâti : 16,7045 %**  
**Taxe foncière non bâti : 56,53 %**

### > Subvention 2016 aux associations

Pour obtenir une subvention, chaque association doit fournir une demande écrite à laquelle sont joints le compte d'exploitation de l'année terminée, le budget prévisionnel de l'année en cours et un compte rendu de son assemblée générale ordinaire. La commission animation s'est réunie pour proposer les subventions.

**Le montant total de ces subventions s'élève à 38 880 €.**

**Monsieur le maire souligne le dynamisme des associations du village et encourage l'équipe de la nouvelle Association du Temps Libre.**

### > Subvention 2016 AU CCAS

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale et a pour principale mission l'aide aux personnes en difficultés.

La ville accorde, chaque année, une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions.

**Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention allouée au CCAS pour un montant de 2 000 €.**

### > Subvention 2016 au Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative par ses actions de qualité (expositions, festival de la marche,

concerts, etc.) met en valeur et fait découvrir les richesses patrimoniales de la commune.

**Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention au Syndicat d'Initiative pour un montant de 2 000 €.**

### > Demande de Subvention au Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)

L'équipe municipale a entrepris une réflexion sur plusieurs mandats afin de lutter contre le vieillissement progressif de la population et d'éviter la fermeture de classes de l'école communale (une classe fermée en juin 2009 et réouverte en septembre 2014). Plusieurs pistes ont été identifiées pour ce faire, comme la rénovation du centre bourg, la redynamisation des commerces, la diversification de l'offre de logements par la densification du centre bourg.

Pour y parvenir, plusieurs étapes successives ont été nécessaires.

En 2006 et 2007 : travail de réflexion sur l'amélioration du cadre de vie (étude FDAN) notamment en centre bourg (renforcement des déplacements piétonniers, mise aux normes PMR des voiries, amélioration des liaisons entre les bâtiments publics, et valorisation du patrimoine de la commune.)

En 2007/2008 : réalisation des travaux de réaménagement des places de l'église et de l'école suite à l'étude FDAN.

De 2010 à 2013, la commune a effectué l'étude de révision de son Plan Local d'Urbanisme, validée en février 2013. L'élaboration de ce plan a permis de mettre en évidence la nécessité de créer un nouvel habitat en centre bourg pour répondre aux demandes des administrés, des personnes à faibles revenus, des jeunes ménages et des personnes âgées.

En 2013 et 2014 : réaménagement de la rue de la place (située devant l'école), la création du parking entre l'école et la mairie, et le réaménagement de la rue du Moulin dans

sa totalité, avec en particulier la mise en place de plateaux surélevés pour diminuer la vitesse en centre bourg.

Le projet d'urbanisation à l'arrière de la mairie est presque finalisé et la demande de permis d'aménager sera sans doute déposée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. Le planning prévisionnel de réalisation du programme immobilier prévoit un démarrage des travaux au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 et une livraison complète des logements fin 2020.

Le projet d'urbanisation sera conforme aux conclusions de l'étude du PLU, car les 115 logements programmés comprennent :

- 24 logements locatifs sociaux pour personnes âgées,
- 16 logements locatifs collectifs sociaux pour les familles,
- 13 logements locatifs individuels sociaux pour les familles,
- 27 logements en accession maîtrisée à la propriété,
- 35 lots libres.

Cette extension urbaine devra être accompagnée par la commune par la réalisation de deux projets indispensables pour une intégration harmonieuse de cette extension urbaine, sachant que l'apport supplémentaire de population sera de 20% de la population actuelle :

- La requalification du groupe scolaire : réalisation d'une cantine et d'une garderie adaptées au développement prévisible du nombre d'enfants scolarisés dans le village, ainsi que l'adaptation de l'école communale aux nouveaux besoins en terme de classes, mais aussi de salles d'activités (dans le cadre des activités périscolaires).

L'étude de programmation réalisée avec la S<sup>6</sup> TW INGENIERIE montre la nécessité de déconstruire certains bâtiments et d'en reconstruire d'autres, et de transformer les autres bâtiments, avec une réalisation en plusieurs tranches pour permettre la continuité de l'activité scolaire, avec un minimum de perturbations.

- La requalification de la salle des fêtes (construite en 1950) et du foyer Notre Dame acquis en 2008 auprès de la paroisse de Mons-en-Pévèle (bâtiment d'origine construit en 1887 avec extension en 1956). L'étude de programmation réalisée avec la S<sup>te</sup> TW INGENIERIE montre que le coût d'une réhabilitation est supérieur à une construction neuve.

De fait, le projet proposé consiste en la construction d'un bâtiment neuf en lieu et place du foyer Notre Dame, comprenant au rez de chaussée une salle des fêtes et à l'étage des salles pour les activités associatives et des administrés. L'ancienne salle des fêtes sera déconstruite pour mieux intégrer le nouveau quartier au centre bourg par un accès direct à la mairie et à la rue principale du village.

Le plan prévisionnel de financement des travaux de requalification du groupe scolaire s'établit comme suit :

Une subvention FSIL pour un montant de :	575 162,50 €
Une subvention DETR pour un montant de :	718 953,13 €
Une subvention PAP/RTE pour un montant de :	150 000,00 €
Une subvention FEDER pour un montant de :	431 371,88 €
Une subvention réserve parlementaire :	5 000,00 €
La participation de la commune pour un montant de :	1 570 487,50 €
<b>Soit un montant total de travaux de TTC de :</b>	<b>3 450 975,00 €</b>

**Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :**

- d'adopter le projet présenté de requalification du groupe scolaire,
- de solliciter la demande de subvention au titre du fonds de soutien d'investissement local pour un montant de 575 162,50 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette demande.

Le plan prévisionnel de financement des travaux de requalification de la salle des fêtes et du Foyer Notre Dame s'établit comme suit :

Une subvention FSIL pour un montant de :	469 420,00 €
Une subvention DETR pour un montant de :	587 400,00 €
Une subvention PAP/RTE pour un montant de :	150 000,00 €
Une participation de la CCPC par fonds de concours d'un montant de :	100 000,00 €
Une subvention au titre de la réserve parlementaire :	5 000,00 €
La participation de la commune pour un montant de :	1 507 200,00 €
<b>Soit un montant total de travaux de TTC de :</b>	<b>2 819 520,00 €</b>

**Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :**

- d'adopter le projet de requalification de la salle des fêtes et du Foyer Notre Dame
- de solliciter la demande de subvention au titre du fonds de soutien d'investissement local pour un montant de 469 420,00 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette demande.

### > Demande de subvention au Conseil Départemental du Nord au titre des amendes de police

L'assemblée est informée qu'il est nécessaire de mettre en place des radars pédagogiques sur la commune pour rappeler aux automobilistes de respecter les vitesses de circulation dans la commune sur ses axes principaux.

**L'installation de 2 radars est proposée :**

- Le 1<sup>er</sup> à l'entrée de la rue de Secmont (route départementale 30) en venant de Faumont, car cette une ligne droite de 4 km à l'entrée du village favorise la vitesse élevée des véhicules.
- Le 2<sup>ème</sup> sur la route départementale 954 à l'entrée du hameau de Deux villes en venant de Thumeries, car la ligne droite qui relie les deux communes favorise les vitesses élevées des véhicules.

Ces travaux étant éligibles au titre des amendes de police, il est nécessaire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord pour l'installation de ces radars.

Le montant total des travaux est de 4 588 € HT soit 5 500,60 € TTC.

Le plan prévisionnel de financement des travaux s'établit comme suit :

La subvention au titre des amendes de Police est de 75% du montant HT, soit 3 441 €.

Les Fonds propres de la commune et emprunts sont prévus à hauteur 2 059,60 €

Soit un montant total de travaux de TTC de 5 500,60 € TTC.

**Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adopter le projet présenté, de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du nord au titre des amendes de police pour un montant de 3 441 € et d'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint à signer les documents afférents à cette demande.**

### > Indemnité de fonction des élus

En application de l'article 3 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du Maire sont fixées à titre automatique au taux plafond sans délibération du conseil municipal.

Toutefois, à la demande du maire et par délibération, celui-ci peut demander à bénéficier d'une indemnité à un taux inférieur. Ainsi, dans le cas de Mons-en-Pévèle, le Maire percevait son indemnité à un taux inférieur au taux maximal au 31 décembre 2015. Monsieur le maire indique qu'il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur. Il rajoute que le principe retenu en 2014 était de partager les indemnités.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déroger à la loi et percevoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 son indemnité à un taux inférieur au taux maximal à savoir :**

- Maire : 21% de l'indice 1015,
- 1<sup>er</sup> adjoint : 18% de l'indice 1015,
- 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> adjoints : 13.50% de l'indice 1015,
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> conseillers délégués : 13.50% de l'indice 1015,
- Onze conseillers : 0.5% de l'indice 1015.

### > Fixation des tarifs de location pour la salle des fêtes

Par délibération 09/72 du 20 novembre 2009, et de décembre 2012 les tarifs de location et les montants des cautions pour l'utilisation de la salle des fêtes ont été fixés. De plus en plus de demandes extérieures sont faites. La salle des fêtes est prioritairement louée aux Pévelois et reçoit les cérémonies municipales. Il serait dommage de se priver de financements possibles. Aussi il est proposé de réserver un tarif propre aux demandes extérieures.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 les tarifs de location et les montants des cautions pour l'utilisation de la salle des fêtes comme suit :**

- Mariages, communions, baptêmes (hors de la commune) : 500 €
- Vin d'honneur de mariage : 300 €

Une caution de 450 € est demandée à la réservation ; elle ne sera pas restituée en cas de désistement.

Les autres tarifs prévus par les délibérations du 09/12, du 20/11/2009 et de décembre 2012 demeurent inchangés.

### > Convention d'occupation précaire et révoquant d'installation d'un rucher communautaire

L'assemblée est informée de la mise à disposition d'un emplacement pour installer des ruches sur une parcelle communale sur le site du verger conservatoire à Mons-en-Pévèle. L'avantage de la présence d'abeilles sur le site est de contribuer à la protection et au développement de la biodiversité.

La commune s'est rapprochée de l'association Abeilles en Pévèle, située à Ostricourt, dont le siège social est situé 110 rue Jules Guesde.

**Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'approuver la signature d'une convention d'occupation précaire et révoquant d'installation et de suivi d'un rucher communautaire.**

**Prochain Conseil Municipal : le 30 septembre 2016**



## Préserver notre environnement et contribuer au mieux vivre, ENSEMBLE...

**Près de trois mille contributions ont été apportées à l'enquête publique pour le projet de reconstruction de la ligne THT. À Mons-en-Pévèle, 868 contributions directes ont été enregistrées ! Merci pour votre implication. Ce chiffre élevé prouve que les habitants de Mons-en-Pévèle, conscients des enjeux, veulent se faire entendre. Au delà, il démontre que nous sommes tous attachés à notre cadre de vie et à notre environnement.**

**Avec le concours des employés municipaux, vos élus s'efforcent de préserver notre environnement. Ils contribuent, au quotidien, à l'entretien des bâtiments municipaux et s'efforcent d'embellir notre commune. Mais le village est grand et nous ne pouvons être partout malgré notre bonne volonté et le temps que nous y consacrons. Critiquer, c'est la solution de facilité. On ne peut pas toujours compter sur la collectivité et il faut que chacun se sente concerné. Les exemples de dégradations présentés dans cette page démontrent que ce n'est malheureusement pas le cas. Intégré dans ce numéro vert consacré au cadre de vie, cette double page ne se veut pas moralisatrice. Elle rappelle, simplement, les bonnes pratiques, les comportements citoyens et donne à réfléchir...**

### Embellir le village et respecter notre environnement : l'affaire de tous !

L'entretien des trottoirs et des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains, que les propriétés soient occupées ou non. Ils doivent nettoyer le trottoir, le désherber, enlever les débris et feuillages et assurer le bon écoulement des eaux pluviales.

Les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou sur la voie publique doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété afin d'assurer le libre passage des piétons et la sécurité de tous les usagers. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

Il est à noter que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, a avancé l'interdiction pour les personnes publiques de l'usage des produits phytosanitaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Préserver le calme qui règne à Mons-en-Pévèle

#### Tontes, jardinage et bricolage : les règles de bon voisinage

L'été approche. Les bricoleurs et les jardiniers s'en donnent à cœur joie pour embellir maison, jardin et abords de leur domicile. Un petit rappel des règles sur les travaux de bricolage et de jardinage engendrant une gêne sonore s'impose.

Ils ne sont autorisés que sur des tranches horaires définies, réglementées par l'arrêté préfectoral du 6 mai 1996.

Tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Ce que dit la réglementation sur les bruits de voisinage :

Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ;

Sur les lieux publics extérieurs, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité,

leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit leur provenance. Une tolérance est accordée par le présent arrêté pour le 1<sup>er</sup> janvier, la fête de la musique, la fête nationale et la fête annuelle de la commune. Les propriétaires, gérants et exploitants d'établissements ouverts au public doivent prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ou vibrations ne puissent, à aucun moment, troubler le repos ou la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Si vous voulez aller plus loin dans votre connaissance de la réglementation : Retrouvez l'arrêté préfectoral sur la page internet de notre commune : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)

### Le stationnement - Zone bleue

Conscients des difficultés à stationner dans certains secteurs du village, nous vous informons qu'à l'avenir, le parking du giratoire des CD.120 et 954 passera en zone bleue. Cette mesure aura pour effet de fluidifier le stationnement. Des disques de zone bleue seront disponibles en mairie et à la boulangerie.

### Décourageant ! Des dégradations qui coûtent de l'argent et du temps...

#### Dégradations sur les bâtiments du stade

À plusieurs reprises, les vestiaires du foot ont été dégradés (robinets extérieurs, tuiles et gouttières) et plus récemment, à plusieurs reprises des doubles vitrages ont été caillassés, entraînant le remplacement de quatre doubles vitrages et quatre vitrages simples pour un coût de 1 091 €. De même, deux panneaux de briques de verre ont été remplacés pour un coût de 1 810 €.

#### Dégradations au jardin public

Des jeunes ados viennent régulièrement, malgré une interdiction qui leur a été signifiée, jouer au ballon dans le jardin public et contre le mur de la Cense Abbatiale. Bilan : la gouttière neuve posée en octobre 2014 est déjà bien abîmée.

Le personnel municipal réalise actuellement des travaux de rénovation des toi-

lettes du jardin public. Pendant le week-end de la Pentecôte, des personnes ont enlevé une planche de la charpente de la toiture pour en faire un banc avec deux parpaings, et ont sans doute fait un barbecue dans le bâtiment !!! Nous avons constaté qu'une planche était bien noircie : il est fort probable que la charpente aurait pu prendre feu.

#### Dégradations à l'école

Depuis un an, nous constatons une dégradation par les élèves plus importante et plus régulière que les années précédentes, sans pouvoir en apprécier les causes. Cela concerne les toilettes des primaires rénovées en 2014 qui subissent des dégradations régulières : chauffage électrique, portes, cuvettes et évier bouchés, urine trouvée sur le carrelage devant l'évier, papier toilette collé au plafond. Ceci concerne aussi bien les filles que les garçons. On peut ajouter à cela des vitrages cassés, des portes endommagées sur différents locaux, l'écoulement des eaux pluviales de la cour des maternelles bouché par des bonnets et écharpes.

Comment communiquer avec les élèves (de 3 à 11 ans) qui dégradent leur école ou avec les ados qui seraient à l'origine des dégradations du patrimoine communal ?

Que proposer pour qu'il y ait une modification des comportements ?

Une réflexion commune entre élus, parents et enseignants devrait permettre de faire évoluer les comportements. Des activités peuvent être proposées sous la responsabilité d'associations et la commune peut par exemple créer un city parc (lieu dédié aux activités ludiques et sportives) comme cela existe dans différentes communes des environs (Pont à Marcq, Ennevelin, etc.).

**Merci à chacun d'y réfléchir et de nous aider à identifier les besoins de nos jeunes enfants et de nos ados.**

**Textes : Charles DENAISON, Michel BURNY  
Photos : Cyrille LEMAIRE, Charles DENAISON**



*Tonte des espaces verts de la résidence Les Vergers. Les arbres fruitiers plantés il y a quelques années dans le cadre de l'opération "Plantons le décor" ne manquent pas d'eau cette année...*



*A peine remplacées, les briques de verre du vestiaire ont été cassées...*



*...et les vitres ont été caillassées... que dire de plus...*



*Ensemble, adoptons un comportement citoyen. Nettoyons la nature afin de profiter de notre cadre de vie.*



# Happy culture à Mons-en-Pévèle !



60 ruches destinées aux différents ruchers communautaires de notre territoire ont été fabriquées en kit, grâce à l'aide d'un lycée professionnel. Les participants ont expérimenté le montage des différents niveaux de la ruche et ont terminé par la pose des cires sur les cadres.



Avant d'ouvrir la ruche, les apiculteurs enfument les abeilles. Stressées, elles consomment instinctivement du miel afin de se calmer. Dès lors, on peut ouvrir la ruche méticuleusement...

En arrière plan : la ruche portant les armoiries de Mons-en-Pévèle qui a été acquise par la commune.

## Ça donne le bourdon !

Victimes de produits chimiques, d'acariens et d'autres fléaux, les abeilles tendent à disparaître alors qu'elles jouent un rôle fondamental dans le processus de pollinisation. Par voie de conséquence, de nombreuses cultures et espèces végétales sont menacées : pommiers, cerisiers et oignons dépendent à plus de 90% de la pollinisation par l'abeille. Albert EINSTEIN a affirmé que « Si l'abeille venait à disparaître du globe, l'homme n'aurait plus que 4 années à vivre. »

## Un rucher école pour former des apiculteurs

Heureusement, les membres de l'association ABEILLES EN PÉVÈLE travaillent dans la bonne humeur pour sauver ces insectes

fort utiles. Ils invitent à pratiquer une apiculture familiale. Pour ce faire, un rucher école a été créé à Capelle-en-Pévèle. Jean-Yves Coget, président de l'association, rappelle qu'"être apiculteur, ça ne s'improvise pas ! Les élèves doivent suivre une formation théorique avant de prendre en charge une ruche." "Qui s'y frotte s'y pique !" Du moins, sans formation...

## Un rucher communautaire à Mons-en-Pévèle

Autour du rucher école, de nombreux ruchers communautaires se développent sur notre territoire. Ils accueillent des apiculteurs débutants n'ayant pas de terrain pour accueillir une ruche. Il en existe à Templeuve, Thumeries, Ostricourt et, depuis peu, dans notre village... Huit ruches, fabriquées récemment à la

cense abbatiale, ont été implantées au verger conservatoire de Mons-en-Pévèle début mai. Michel BURNY, conseiller délégué à l'environnement, précise que les conditions sont idéales. Les abeilles bénéficient d'un environnement propice puisque 35 arbres fruitiers peuplent le verger conservatoire. Cette action s'inscrit dans la continuité de ce qui a été réalisé pour le verger conservatoire et marque notre volonté commune de préserver notre environnement.

## Des arbres, des vaches et des abeilles au verger conservatoire

Après avoir emménagé dans leurs belles ruches colorées, les milliers d'abeilles s'activent en bourdonnant de plaisir. Pour



Dix cadres se trouvent dans le corps de la ruche. Vue de dessus.



Un cadre est soulevé afin d'observer l'avancement du travail des abeilles ou repérer d'éventuels problèmes. Des milliers d'abeilles s'affairent ! Il s'agit pour elles de nourrir les larves, operculer les cellules dans lesquelles il y a une larve, nettoyer les cellules vides, etc.



Ce cadre comporte des cellules operculées (jaune bombé). C'est le couvercle. La larve va se transformer en nymphe puis une abeille naîtra.



Les ruches sont ensuite refermées... Il n'y a plus qu'à patienter en attendant la future dégustation de miel dès le mois de juillet !

l'heure, les deux vaches flamandes qui occupaient déjà les lieux ne se plaignent pas du voisinage. Elles font connaissance : Meuh ! Bzzz ! Chacun vaque à ses occupations : les vaches ruminent, les abeilles butinent. Y'a pas loin ! Les arbres fruitiers sont à proximité. Les lieux étant clos et sécurisés par la Mairie, les abeilles ne sont dérangées que rarement par des passionnés aux allures de cosmonautes.

### Un ballet lunaire

Equipés de combinaisons blanches protectrices, cinq élèves apiculteurs du village mettent en oeuvre les cours théoriques suivis lors de leur formation. Ils examinent les ruches, régulièrement, et prennent scrupuleusement des notes. Un référent plus expérimenté surveille le fonctionnement général du rucher et aide

les débutants dans leur gestion quotidienne afin d'éviter l'essaimage. Différentes opérations sont réalisées avec soin (voir nos photos). Si tout va bien, Christine, Sylvie, Bénédicte, Inès, et Damien pourront déguster le miel en juillet. Ce sera royal ! Mais, bien au delà de la dégustation, on retiendra surtout cette volonté de préserver notre bien commun. Gageons que cette volonté de préserver notre environnement essaime. Contactez l'association Abeilles en Pèvèle. Be happyculteurs !

**Texte : Cyrille LEMAIRE**  
**Avec l'aide de Jean-Yves COGET,**  
**Michel BURNY et Sylvie WILLAUME**  
**Photos : Cyrille LEMAIRE,**  
**Didier DUBAELE, Sylvie WILLAUME,**  
**Abeilles en Pèvèle.**  
**Site : <http://abeillesenpevele.com>**  
**Mail : [contact@abeillesenpevele.com](mailto:contact@abeillesenpevele.com)**

### L'ABEILLE, UN INSECTE POLYVOLANT !

Une abeille vit 6 à 8 semaines. Pas fainéante l'abeille ! Dans sa vie, elle exerce 6 métiers : nettoyeuse, nourrice, maçonne, ventileuse, gardienne et butineuse.





# Recyclez-vous !

## Donnez un coup de main à l'environnement



48 Communes dont celle de Mons-en-Pévèle forment un syndicat mixte : le SYMIDEME. Ses membres sont engagés dans la collecte sélective et le tri des déchets ménagers afin de préserver l'environnement. Chaque année, plus de 95 000 tonnes de déchets ménagers sont produits par l'ensemble des habitants soit 800 kg de déchets par personne !!!

Aujourd'hui, grâce à l'action du SYMIDEME, une grande partie de nos déchets ménagers est recyclée, compostée ou valorisée de manière énergétique. Le simple geste de trier nos déchets permet d'importantes économies d'énergie et de matières premières. Alors, comment donner un coup de main à l'environnement ?

Quels déchets dans quelles poubelles pour bien trier ? Que deviennent nos déchets ?



Texte et photos : Cyrille LEMAIRE  
Source : <http://www.symideme.fr/>

Remerciements : Justine SALOGNE, Ambassadrice du tri.

**Un problème de bac ? N° Vert : 0 800 005 783**

## Les déchets recyclables

Ils doivent être mis dans le bac compartimenté avec un couvercle bleu/bordeaux en fonction de l'ancienneté de votre bac. A l'avant du bac, le verre. A l'arrière, les autres déchets recyclables : papiers, cartons, plastiques, métaux, etc.

Le recyclage des déchets permet de faire des économies dans le domaine de la consommation d'eau et d'énergie.

Il permet, également, de donner une deuxième vie à nos déchets. Par exemple, 27 bouteilles peuvent permettre de confectionner un pull polaire, 670 cannettes en alu de fabriquer un vélo et 19 000 boîtes de conserve de construire une voiture.

## ILS SONT RECYCLABLES ET ONT LEUR PLACE AVEC LE TRI SÉLECTIF



**TOUS LES PAPIERS ET CARTONS** : journaux, revues, magazines, publicités, lettres, papiers blanc et écrit, enveloppes, emballages, cartons, sacs en papier, briques alimentaires (soupe, lait, jus de fruit ...)



**UNIQUEMENT LES BOUTEILLES, FLACONS, SACS ET SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE** : bouteilles de boissons, d'huile, sauce, flacons de shampoing, gel douche, flacons de produits d'entretien, sacs de caisse et suremballages de bouteilles



**TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES** : Boîtes de conserve, bouteilles métalliques, barquettes en aluminium, sprays aérosols (déodorants, produits ménager, laque)



**LES BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE** ayant contenu un produit alimentaire

## Les ordures ménagères

Elles doivent être conditionnées dans des sacs ou des bacs avec des poignées qui doivent contenir tout ce qui n'est actuellement pas recyclable.

Nos ordures ménagères sont traitées à Saint-Saulve. Broyées et introduites dans un four pour être brûlées, elles produisent des fumées qui sont filtrées, nettoyées et dépolluées. La chaleur émise produit de l'électricité.

La valorisation énergétique des ordures ménagères permet chaque année de produire l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 8 000 personnes soit 2 200 foyers.

## ILS ONT LEUR PLACE AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES



**TOUS LES POTS, BARQUETTES, BOÎTES GOURDES EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE, EMBALLAGES SOUPLES (CHIPS, GÂTEAUX, BONBONS, ...)**



**LINGETTES, ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS, COUCHES**



**VAISSELLE CASSÉE, VAISSELLE JETABLE, POTS, LAMPES CLASSIQUES**

## ILS ONT LEUR PLACE EN DÉCHÈTERIE



**BIDONS D'HUILE MOTEUR, DÉCHETS DANGEREUX (PEINTURES, ACIDES, BASES, MASTICS, PRODUITS DU JARDIN, INSECTICIDES, ...) AMPOULES À ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, TUBES NÉON, PILES, ...**

## Les bio déchets ou déchets verts

Ce sont les restes de repas et déchets de cuisine : coquilles d'œuf, feuilles mortes, entretien de jardin, petits branchages, papiers souillés, mouchoirs essuie-tout.

Des fagots liés de branches ne dépassant pas un mètre, tonte de pelouse uniquement dans des bacs ou des sacs en papier. **Attention : La pelouse dans des sacs en plastique sera refusée.**

Les biodéchets et déchets verts sont destinés à la valorisation organique sous 2 formes : le compostage et la méthanisation.

Grâce à ce traitement, nos bio déchets peuvent retourner au sol et les enrichir en éléments nutritionnels nécessaires à la croissance de plantes. On évite, ainsi, l'utilisation d'engrais chimiques.

## Déchets de cuisines

flarc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, etc.



## Déchets de jardins

Fleurs, mauvaises herbes, herbes, tailles de haies de moins d'un mètre, etc.



# Enquête publique THT



*Élus, membres des associations, Pévèlois ont été nombreux à contribuer à l'enquête publique.*

## Mobilisation massive des Pévèlois !

Dans le dernier numéro de **Mons-en-Nouvelles**, nous vous invitons à participer à l'enquête publique portant sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Avelin et Gavrelle. Entre le 11 avril 2016 et le 11 mai 2016, soucieux de préserver notre environnement, vous vous êtes mobilisés massivement.

La lecture des nombreuses contributions démontre que nous allons au delà du simple "NON à la THT". Les solides argumentations des Pévèlois s'appuient sur des publications récentes (magazine Science et Avenir, Le Monde) et les travaux de l'INSERM (L'Institut national de la santé et de la recherche médicale), de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer), de l'InVS (Institut de Veille sanitaire), du CRIIEM (Centre de recherche et d'information indépendants sur les rayonnements électromagnétiques), de l'Université d'Oxford, etc.

Membres du conseil municipal et des associations, élus communautaires, érudits et Pévèlois (enfants, ados, adultes) du village et des environs ont fait part de leurs inquiétudes en ce qui concerne la santé, le paysage, le patrimoine, le surdimensionnement du projet, etc.

**Texte : Anne-Marie DEFIEF  
et Cyrille LEMAIRE  
Photos : Didier DUBAELE**

### QUELQUES CHIFFRES :

- 10 registres d'enquête publique ouverts,
- 868 contributions directes,
- 1000 pages,
- Un millier de personnes signataires,
- 7 tubes de colle !



*Les habitants ont fait part de leurs réserves lors des permanences de la commission d'enquête.*

Mons en Pévèle et les alentours sont magnifique sans la THT merci de me pas venir gacher notre paysage et notre santé

Tous les jours nous entendons qu'il faut produire localement - Pourquoi vouloir produire et faire circuler autant d'électricité alors que la région n'en a pas besoin - Il va de soi que l'argent gagné est la seule motivation - Les commissions ont remplacé les panneaux publicitaires pour diminuer la pollution visuelle - Il serait temps d'en faire de même pour cette ligne THT qui va être érigée à jamais le secteur et en particulier Mons en Pévèle - Le village va être dévasté et les propriétaires de maisons vont voir le plus de leurs biens s'effondrer

(L11) RTE dissimule sous des alibis régionaux (page 20 à 24 de l'ET) la véritable nature de l'ouvrage THT, le projet est destiné en réalité à fournir de l'électricité à la Belgique, mais aussi à transporter de l'électricité d'Allemagne vers le sud de l'Europe ce qui n'a rien à voir avec les besoins de la région Hauts de France. La justification avancée dans l'étude d'impact ne peut être retenue et est donc l'ensemble du dossier qui est à rejeter en bloc.

RTE n'a examiné que des solutions alternatives aériennes. Toutes les études sur la technique souterraine avancées par RTE ont été biaisées. Pour être opposable, le dossier du maître d'ouvrage et l'étude d'impact qui en résulte, aurait dû proposer et examiner des solutions techniques et alternatives aériennes et souterraines. Le choix des fuseaux proposés est donc restrictif. Il résulte des informations qui précèdent que le choix de fuseaux envisagés et donc le choix du fuseau de moindre impact est tronqué et restrictif et que par voie de conséquence, c'est l'ensemble du projet qui est à rejeter en bloc.

Je suis une jeune fille de 16 ans, j'entends beaucoup parler de la ligne haute tension qui va passer dans la Pévèle, la région dans laquelle j'habite depuis que je suis petite. Je suis inquiète pour ma santé et

De plus, le paysage va être monstrueusement modifié. Votre village, caractérisé, comme le poumon vert de la Pévèle, va être traversé par des pylones de 70 m, à proximité de chemins de randonnées balisés, empruntés par de nombreuses familles. Qui aura encore envie de venir en famille sous des lignes à fort impact électromagnétique, bruyantes et dangereuses pour la santé!

## Et la suite ?

Le président de la commission d'enquête dispose de 30 jours pour rédiger un rapport qu'il remettra au Préfet du Nord ainsi qu'à la présidente du Tribunal Administratif de Lille.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la date de clôture d'enquête. Il sera aussi également disponible sur le site internet des préfectures du Nord et du Pas de Calais.

La décision de déclaration d'utilité publique est de la compétence de Madame la Ministre de l'Environnement, de l'énergie, et de la mer.



L'Australien Mathew Hayman (sur la droite de notre photo), 37 ans, a créé la sensation en remportant la 114<sup>ème</sup> édition de la "reine des classiques".



## Paris-Roubaix 2016

### Le secteur pavé de Mons-en-Pévèle décisif

Classé 5 étoiles et long de 3000 mètres, le secteur pavé de Mons-en-Pévèle s'est révélé, une fois de plus, décisif.

Fabian CANCELLARA a chuté à l'entrée des pavés. Quelques minutes plus tard, Mathew HAYMAN (sur la droite de notre photo) sortait du secteur numéro 10 accompagné de BOONEN, VANMARCKE, STANNARD, BOASSON HAGEN, SARAMOTINS et ERVITI.

Au final, HAYMAN s'est imposé d'une longueur devant BOONEN.

Texte et photos : Cyrille LEMAIRE



En respectant le déroulement de la course, les opposants au projet de reconstruction de la ligne THT ont donné de la voix.



Depuis plusieurs années, de nombreux jeunes ont été initiés à la pratique du tennis. © Photos : Cyrille LEMAIRE, Jean-Philippe KARPINSKI.



## Tennis Club Mons-en-Pévèle Un dernier message...

Ce message est le dernier que je rédige en tant que président du Tennis Club de Mons-en-Pévèle.

Parce qu'un club, une association, ne fonctionne pas sans des personnes prêtes à donner de leur temps gratuitement, bénévolement, je veux utiliser ce dernier espace dans le journal communal pour remercier ceux et celles qui m'ont accompagné depuis 2002 :

- Marie-Hélène WANTUCH DELPORTE,
- Jean-Philippe KARPINSKI,
- Cyril BLONDEL,
- Luc DEBAILLEUL,
- Hubert CHOTEAU (président du club de 2006 à 2008),
- Emmanuel DELANNOY,
- Alexandre LEROUGE,

- Thierry DEVOS,
- François COLLET,
- Hervé DELPORTE,
- Cyrille LEMAIRE,
- Blaise ROCHET,
- Philippe CANIVET,
- et tous les membres ayant donné un peu de leur temps, aussi infime soit-il.

Je voudrais également remercier l'ensemble des personnes ayant encadré ou animé, un jour ou l'autre, notre école de tennis ; notamment Pierre JANKOWIAK.

Des parents m'ont demandé en quoi consistait la charge de Président de club. Difficile de répondre... chacun a sa propre définition pour cette fonction, bénévole avant tout.

Pour moi, ce fut la passion du tennis, la volonté de le partager avec d'autres personnes dont beaucoup sont devenus des amis, l'envie de communiquer cette passion aux enfants, de leur permettre de pratiquer un sport au sein de notre

commune et enfin la volonté de faire vivre une association au cœur de notre beau petit village.

**Bien sportivement et cordialement,**

**Jean-Charles BRASSART**  
Président du TCMep  
06 82 35 77 83

## Club Pévélois de gymnastique

**Les mardi 28 et mercredi 29 juin, les cours se sont terminés par le pot de l'amitié.**

Les adhérents retrouveront nos animatrices avec plaisir les : mardi 6 septembre à 9h et mercredi 7 septembre à 19h30.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et la bienvenue pour la rentrée dans nos cours.

**Jacqueline DESCAMPS**



## Il était une fois... un tour du monde en contes...

Les enfants des classes maternelles de Mons-en-Pévèle ont mené avec leurs camarades de Moncheaux un projet commun sur les contes du Monde. Leur but : découvrir de nouvelles cultures grâce aux contes que racontent les mamans. Pour cela, tout le monde s'est mobilisé : leurs maîtresses mais aussi les animatrices des NAP (temps périscolaire) Claire et Sylvie sans oublier Morgane sans qui cela n'aurait pas été possible.

Cela s'est terminé par une exposition à la Cense Abbatiale du 9 au 14 mai 2016. Les parents ont été invités à venir voir leurs réalisations et à partager leurs contes ainsi que toutes les classes de l'école. Pour certains, cela leur a rappelé quelques souvenirs...

Texte et photos :  
Elisabeth VERHEECKE



- C'était très joli et intéressant et on a appris beaucoup de choses sur les pays. Les élèves ont bien travaillé et se sont bien appliqués. C'était parfois drôle. (les CE2)
- C'était super. Je suis étonnée qu'ils pouvaient en faire autant Bravo !!! ça m'a rappelé quand j'étais petite. Bravo tout le monde. (Perrine, CM2)
- Nous avons découvert des autres cultures que la nôtre. Les contes détournés étaient superbes. (CM2)
- Le travail des petits est très impressionnant et très bien organisé. (Inès, CM2)
- J'ai adoré parce qu'il y avait différents livres de chaque conte. (Eglantine, CM2)

### Ce qu'ils en ont pensé :

- Merci pour cette belle expo riche et variée. (M<sup>me</sup> Chenna, CE2)
- C'était très bien. La présentation des différents continents était intéressante et les contes étaient vraiment bien. (Félix, CM2)
- Les créations étaient très bien faites et les livres étaient très beaux. C'était très intéressant. (Juliette, CM2)
- C'était très bien et je trouve que c'est très instructif de faire travailler les élèves sur les contes du monde. (Anaëlle, CM2)
- C'était très bien. J'ai bien aimé cette expo et c'était très beau. Bravo ! (Quentin, CM2)

- Je félicite les élèves et les enseignantes. Cela était très intéressant et les dessins étaient très beaux. (Jeane, CM2)
- En un mot : époustouflant ! Cette exposition nous fait retomber en maternelle. Les dessins, les sculptures et les photos sont magnifiques. (Jules, CM)
- Le travail que les petits ont fait était impressionnant. Il y avait de belles idées et de belles choses aussi. Bravo aux enseignantes et aux personnes des TAP pour ce joli travail et bravo aux petits qui ont fait beaucoup d'efforts pour cela. (Louna, CM2)
- J'ai adoré cette exposition si chouette. (Antoine, CM2)

## Jumelage avec Bruges

On est allés à Bruges le vendredi 13 mai 2016. Le matin on est arrivés, on a tous vu les brugeois avec une pancarte "Bienvenue à Bruges" ! Ensuite on est allés dans une salle où l'on a pris un goûter (une gaufre et un jus). On est allés dans les classes pour faire des activités. On s'est regroupés pour aller manger. On a dansé dehors, c'était bien ! L'après-midi, on est allés faire une promenade en bateau. On s'est bien amusés !

Les élèves de CP et de CE1



Initié par la Municipalité il y a quelques années, le jumelage entre Bruges et notre village se perpétue.



Les visiteurs de l'après-midi ont pu profiter de la fête médiévale sous le soleil.

## Mons-en-Pévèle 2004 : Fête Médiévale 2016

**Ce dimanche 5 juin à 7h du matin, il y a tellement de brouillard que l'on ne distingue pas le fond du Pas Roland. Quel temps cela nous réserve-t-il pour la journée ? Les membres de l'association s'activent tous azimuts. Les troupes s'éveillent et les exposants arrivent. A 10h, le soleil nous boude toujours, ce qui n'incite pas les visiteurs à se mettre en route.**

Mais voilà que le temps s'éclaircit. Côté asso, après quelques difficultés avec l'électricité, il a fallu improviser. Le stand restauration accueille les crêpes et le nouvel arrivant, le "Crou'tchou", qui a été très apprécié.



Création de cierges avec le Maître cirier de Mormal.



Le fauconnier, Marco Di Penta et Tadj son pygargue à tête blanche.

Les musiciens sont là pour le concert apéritif et petit à petit les promeneurs arrivent. Les caprices du temps nous ont pénalisés au niveau des repas certes... mais timidement le soleil apparaît. L'après-midi, c'est à la buvette que l'on fait la queue !

Plus de 1500 entrées payantes à 17h, c'est 300 de moins que l'an dernier mais avec la météo on aurait pu craindre pire, donc : POSITIVONS !

La conjugaison médiathèque, salle des batailles et fête médiévale donne aux visiteurs la possibilité de s'enrichir à la fois des uns et des autres. La fête médiévale faisant découvrir la médiathèque, son expo Lego ainsi que le musée et vice versa.

Je ne résiste pas au plaisir d'écrire quelques réflexions entendues : « serein, joyeux, de véritables moments de bonheur », « très bien depuis le jardin et la cense avec ses exposants, la possibilité de faire le tour et les animations dans le fond du Pas Roland.

"C'était bien." "Très belle et bonne journée, on était bien".

Nous avons remarqué et apprécié le passage des différentes autorités et les en remercions ainsi que celui des gendarmes que nous remercions également.

Mais cette journée n'aurait pu être réalisée sans les nombreux bénévoles (environ 50). Merci à ceux qui ont prêté mains fortes avant, pendant et après. A ceux qui nous ont rejoints cette année, aux habitués. A ceux de l'extérieur, à ceux qui oeuvrent dans l'ombre et sans vouloir se congratuler merci aux membres de l'association qui sont les premiers bénévoles où chacun est indispensable et complémentaire.

Merci aux jeunes de l'écurie du Hem pour les promenades à poneys.

Pour n'oublier personne : un grand merci à tous et à l'année prochaine, dimanche 4 juin 2017 (dimanche de la Pentecôte).

Pour l'association,

**Rose-Andrée DERNONCOURT**



Après un dur combat, ce jeune Pévélois sera adoubé chevalier.



Les balades du Syndicat d'Initiative sont téléchargeables sur le site de la Mairie dans la partie "Tourisme".

## Les Saisons du Syndicat d'Initiative

### Le PRINTEMPS

Après la magnifique exposition de peintures et sculptures du mois de mars, le Syndicat d'Initiative a tenu son traditionnel Festival de la marche, le 24 avril 2016.

Le parcours double boucle a trouvé son public. Le matin, Moncheaux. Monique VAN AGT a fait découvrir sentiers et chemins à des Pévéloises en quête de découverte pédestre.

L'après-midi, parcours de Tourmignies. 11,4 km, 14 612 pas, quelques calories en moins, deux jeunes filles de Mons-en-Pévèle de 7 et 9 ans ont entraîné leurs mamans et tantes par les chemins de la Pévèle, malgré la pluie, le vent et la grêle.

La double boucle s'est terminée par un café, jus d'orange et quelques friandises, bien mérités et un petit clin d'œil du soleil qui s'est invité en fin de parcours. Enthousiasme, échanges, partage sur la THT ont fait de cette journée, un moment de plaisir partagé. À renouveler en 2017.

### L'ÉTÉ sera :

- En Musique : Chants et Danses de Pologne par l'ensemble WISTA Dourges, le 19 Juin 2016,



- En Peinture : Le Syndicat d'Initiative reçoit l'école Térébenthine les 25 et 26 Juin 2016,
- En Découverte : Le 15 août 2016, le Syndicat d'Initiative organise un voyage à Bruges sur les pas de "La promesse Brugoise".

Quelques places sont encore disponibles. Prix : 25 euros (transport et restauration compris). Réservation : au 06 70 40 72 18 et 06 25 16 54 16.

**L'AUTOMNE** accueille à nouveau la Saint-Hubert, le dimanche 2 octobre 2016, trompes de chasse, bénédiction des chevaux, après-midi festive au Pas Roland.

**Texte : Monique BOONE**  
**Photos : Monique BOONE**  
**et Cyrille LEMAIRE**





## Au revoir Martine

Née à Dieppe en 1948, Martine s'en est allée à la fin du mois de mai. En cherchant dans mes archives une photo afin de lui rendre hommage, je me suis aperçu que je n'aurais aucun mal à en trouver. Martine apparaît sur les nombreuses photographies des temps forts du club des aînés. Je la retrouve, également, sur les photos que j'ai prises lors des séances de travail du cercle des souvenirs.

Fille de libraire, elle avait un goût prononcé pour la lecture et l'écriture. Passionnée d'Histoire et de littérature, elle a naturellement fait partie de l'équipe des « enquêteurs de mémoire » au moment de la parution de l'ouvrage « Un si beau village » en 2004. Les plus jeunes ignorent sans doute qu'elle a écrit un roman d'amour historique « Le jardin des simples ». Une page se tourne.

Arrivée à Mons-en-Pévèle en 1972, elle a présidé de longues années le club des aînés. Elle était très appréciée et nous souhaitons, au travers de ce numéro, rendre hommage à son action bénévole exemplaire.

Au revoir, Martine...

Texte et photo : Cyrille LEMAIRE  
avec l'aide de Thérèse HORNEZ



© Photo : Jean-François GEOFFROY.

## Team VTT Pays de Pévèle

Le Team VTT Pays de Pévèle a été choisi par le Département pour illustrer le magazine d'été « Le Nord » consacré à la randonnée.

Nous pouvons être fiers aujourd'hui que notre équipe, par l'intermédiaire de son président Jean-François Geoffroy, ait été choisie pour mettre en avant la randonnée VTT dans notre département. C'est là un

travail quotidien qui est récompensé. On doit évidemment associer et remercier les bénévoles de cette association qui chaque année œuvrent à la vie de ce club qui a, au fil du temps (presque 10 ans maintenant), trouvé sa place dans le monde du cyclisme départemental mais aussi régional.

Jean-François GEOFFROY



## Les Asphodèles

Le club féminin «Les Asphodèles» Mons-en-Pévèle-Thumeries a participé au Marché de Printemps à Thumeries le 10 avril 2016.

Le mardi 24 mai 2016, un groupe de personnes s'est rendu chez le potier François TABARY (L'ANTRE DE TERRE, 22 rue du Cawoin à Mons-en-Pévèle) : visite de l'atelier, explications pour la

fabrication d'un objet personnel. Pendant deux heures, les mains dans l'argile, chacune a confectionné son bol.

Un après-midi culturel et très sympathique qui sera renouvelé avec un autre groupe du club .

La présidente : Danielle BOBAN  
La secrétaire : Gertrude FLANQUART



De gauche à droite : Henri et Aimée Cupers, Corinne et David Cupers, Jean-Pierre Watreloo et Frédéric Cambier..

## Une balade écossaise

**Trois équipages de Mons-en-Pévèle s'en sont allés, mi-juin, pour une "balade écossaise" organisée par le 2 CV Club Côte d'Opale.**

Au cours de ce rallye, réservé exclusivement aux amateurs de deudeuches, les aventuriers ont parcouru 2615 km et découvert une contrée aux paysages fantastiques : Highlands, les Mont Grampians, les îles Shetland, les Hébrides, le Loch Ness, le mur d'Hadrien, le château de Balmoral (résidence d'été de la Reine d'Angleterre), etc.

Plus de six mois ont été nécessaires pour préparer les voitures équipées de puissants moteurs Citroën LNA. Pour la famille Cupers et leurs amis, habitués des grands raids (Pantagonie, Argentine, déserts tunisiens et marocains...), chaque voiture est unique. Chaque deudeuche

a son histoire et son look. Impossible de trouver deux voitures identiques ! Bien sûr, on ne touche pas à la caisse de la 2CV mais les châssis sont renforcés et les modifications apportées à chaque voiture nombreuses. Certaines sont obligatoires : deux roues de secours et des réservoirs de 300 km d'autonomie. Cela nécessite de restreindre la place consacrée aux bagages et les équipages doivent recourir au système D pour les petits détails de la vie quotidienne.

À l'heure où vous nous lisez, les équipages sont de retour. Ne vous étonnez pas de croiser dans les rues de Mons ces petits bolides reconnaissables à leurs couleurs vitaminées et aux jolies sonorités du moteur Citroën !

**Texte et photo : Didier DUBAELE**



## La Vie de l'Amicale

**Après le souper spectacle de mars, les amicalistes ont préparé la fête champêtre du 1<sup>er</sup> mai.**

Les jours précédents, le ciel n'était pas très clément et nous sommes allés souvent sur internet pour voir l'évolution du temps. Le 1<sup>er</sup> mai est arrivé et après une matinée un peu fraîche, le soleil a daigné se montrer. Dès 6h30, les premiers exposants prenaient possession de leur emplacement tandis que déjà des visiteurs cherchaient l'objet rare.

Cette année, avec 75 exposants, nous avons dû augmenter la surface de la braderie. Depuis 7 heures, les bénévoles de l'Amicale montaient les stands et préparaient les frites (275 kg).

A midi, bon nombre de visiteurs sont venus se restaurer. Pendant toute la journée, les enfants ont pu profiter des structures gonflables et s'essayer aux jeux. A 18 h, il ne restait plus qu'à ranger le matériel après une journée bien remplie.

**Le président  
J.M. DELEFORGE**

## Association du Temps libre

**Dans le cadre de son dernier conseil d'administration, l'Association du temps libre a finalisé son second semestre d'activités et se promet d'occuper votre temps libre de la meilleure façon qu'il soit. Vous avez demandé le programme...**

**Tous les jeudis** à la salle des fêtes : les activités ludiques : Tarot, Belote, Manille, Scrabble, jeux divers...

**L'activité Balade** : Avec encadrement et commentaires. Tous les mercredis à 14 h 30 : durée 1 h 30 : distance de l'ordre de 6/7km.

Après les balades sur Mons-en-Pévèle, et ses environs nous allons entamer les prochains mois, un cycle de sorties différentes.

- Une journée pique nique en Juillet,
- Une balade nocturne avec commentaires sur une nuit étoilée en Août/septembre,
- Des sorties à compter de septembre avec une thématique autre telle que découverte de jardins, d'espaces boisés, de flores, de faunes...

**L'activité randonnée** : animée et encadrée par Monique VAN AGT, les samedis matins de 9 H 30 à 11 H 30, 8 km minimum. Les dates retenues :

- Le Samedi 25 juin : la forêt de Phalempin, pas de sortie en Juillet, le 20 août et le 10 septembre. Le dernier trimestre sera communiqué et planifié en août.

**L'activité vélo** : sous l'égide d'un amateur de vélo, un groupe de 8 personnes sera constitué pour des sorties, à priori le mardi matin de l'ordre de 30/40 km, 2 heures et plus si affinités...

**les ateliers** : un Atelier Floral en décembre, un atelier encadrement et un atelier de gestes de premiers soins en Octobre, un atelier « mémoire » et encore et toujours notre atelier jardin partagé pour ses premières récoltes en Août.

A compter de septembre, des cours d'anglais seront dispensés.

**Les sorties culturelles :**

- En septembre le Fort de Seclin.
- En octobre une sortie sur Lewarde le matin, restauration sur site et après midi les terrils de Loos en Gohelle.
- En octobre et en association avec le club d'Attiches une sortie le 26 sur Saint Omer, Helfaut, la coupole...
- En novembre une matinée à l'usine Toyota,

une soirée orchestre national de Douai, une soirée Croques notes.

Pour le reste de l'année il reste prévu une grande soirée.

**Les membres du Conseil d'Administration à votre écoute :**

Président André KOLASNIEWSKI  
06 78 68 36 43

[andre.kolas@orange.fr](mailto:andre.kolas@orange.fr)

Vice-Président Jean Pierre GILLES  
06 08 21 30 13

Secrétaire Marie Paule TECLES  
06 84 22 26 77

Secrétaire-adjointe Thérèse HORNEZ  
03 20 59 21 48

Trésorier Jean François HORNEZ  
06 09 63 54 15

Responsable des commissions  
Jean Marie DEMEESTERE  
03 20 59 63 03

**Dernière information** : notre première assemblée générale se fera le samedi 14 janvier 2017 au golf de Thumeries, suivie d'un repas sur place.

**N'hésitez plus... rejoignez nous... nous vous attendons !**



Romane DELANNOY à la flûte traversière.

## L'Harmonie

**À la Pentecôte, nous avons pris la direction de Belverne dans la Haute-Saône afin d'y passer le weekend et de fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Harmonie locale.**

Nous avons reçu un accueil chaleureux de nos amis Vosgiens qui avaient prévu un emploi du temps bien organisé. Chaque famille logeait un musicien.

Dès notre arrivée le samedi, vers 14h, nous avons donné un concert sur la place de ce petit village, en présence du maire, et avons défilé dans les rues. Après avoir

profité d'une pause l'après-midi, nous avons participé à une soirée musicale à la salle des fêtes.

Le dimanche, nous avons visité une distillerie à Fougerolles puis les deux formations ont contribué à des animations musicales avant de partager un repas convivial.

Le lundi, en fin de matinée, c'était l'heure des adieux amicaux. Nous étions de retour à Mons-en-Pévèle en soirée après avoir marqué une pause dans le chalet de Jean-Pierre et Myriam. Nous remercions nos

hôtes pour leur accueil et espérons les revoir dans le Nord dans deux ans.

Le dimanche 22 mai, nous avons fêté le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Harmonie de Gondécourt présidée par Jean-Paul Deleneuveville.

Le défilé a été annulé à cause des conditions atmosphériques mais les deux Harmonies ont donné un concert à la salle des fêtes.

Le dimanche 12 juin, à 16h, se déroulait un événement important : notre concert de Printemps à la salle des fêtes.

La prestation de notre harmonie a été remarquable. 27 musiciens dirigés de façon magistrale par nos chefs, Jean-Claude BOUSSEMART et Émilien LECLERCQ, ont été longuement applaudis par les 150 spectateurs enthousiastes, dont de nombreuses personnalités, en grande partie étrangère à notre commune. L'école de musique fut très appréciée. Nous en profitons pour remercier les professeurs dévoués. Un BRAVO pour le duo de trompette de Florentin MORGAND et Benjamin LABY, à Louna au saxo accompagnée par l'Harmonie, à Romane à la flûte et à Lucie à la batterie, sans oublier les enfants de la classe d'éveil à la musique. Un vin d'honneur a clôturé cette journée exceptionnelle.

**À tous, nous souhaitons de belles vacances d'été !**

**Texte : Philippe ROGER  
Photo : Cyrille LEMAIRE**



Bourse aux livres sur la Grand Place à proximité de l'école. © Photo : Didier DUBAELLE.

## Association de Parents d'élèves de l'Amicale Laïque - APAL

**Avec l'arrivée des grandes vacances, prenons le temps de dresser un bilan de nos actions de l'année scolaire écoulée avant le break de l'été bien mérité ! Tout au long de l'année, les enfants ont pu se divertir en se déguisant à l'occasion d'Halloween, en chantant de joyeuses chansons au Père Noël venu apporter des friandises et cadeaux, en offrant de jolis dessins à Paco le lapin qui avait, compte tenu de la météo peu clémente, caché malicieusement des œufs à leur attention.**

Les parents, quant à eux, ont pu agrémenter les tables de fêtes et les jardins à l'occasion des deux ventes de fleurs.

Ensemble, enfants, parents, amis, pévélois, marcheurs, ont participé à une bourse aux livres très réussie.

Merci à chacun pour vos nombreux dons et achats.

Toutes ces manifestations ont permis d'apporter de la douceur, du rêve, des jolis moments de tendresse aux enfants. Elles ont également permis de les choyer grâce

à l'achat de matériel pédagogique divers (matériels sportifs et ludiques, jeux éducatifs, livres, puzzles, mappemonde...).

Cette année, il a été demandé à notre association de relever un challenge supplémentaire, celui de prendre en charge dans son intégralité l'organisation et l'animation de la fête de l'école. C'est avec votre soutien et tout notre dynamisme que nous avons réussi ce défi.

C'est la traditionnelle Distribution des prix qui a clôturé cette année riche d'enseignements et d'actions ludiques en faveur des enfants. Merci à vos parents, merci aux parents d'élèves de l'APAL, merci aux bénévoles de l'Amicale Laïque, qui cette année encore, n'avez pas ménagé votre énergie pour ravir les enfants.

Ce sont quelques 3200 euros qui ont été consacrés à la réalisation de nos actions :

Halloween	354 €
Noël : Oranges, chocolats, cadeaux	312 €
Chasse aux œufs : friandises chocolatées	310 €
Distribution des prix : livres	1 710 €
Matériel Pédagogique et Sportif	500 €
<b>Total :</b>	<b>3 186 €</b>

**Nous espérons que les enfants ont passé une agréable année et apprécié nos actions. Nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous en septembre.**

**Pour l'APAL  
Véronique DELEFORGE**



## Vous avez swingué...

Au cours de notre mois thématique « Ça swingue », vous avez gratté les cordes, sonné les clochettes et chanté.



Le 3 avril, lors d'un atelier animé par Marti Uibo (compagnie Tormis), les enfants ont fabriqué des instruments médiévaux (basses des Flandres et tambourins) à l'aide de manches à balai, planches, cordes à linge, ballons de baudruche et capsules de bière ! Ils sont repartis avec leurs créations après en avoir joué au jardin public.



Les tout-petits (moins de 3 ans) ont swingué, eux aussi, au gré de deux séances de 45 mn. Une vingtaine d'enfants ont écouté et accompagné comptines et chants de Violaine GUILBERT avec des maracas, clochettes, etc. Le but de cette animation consistait à leur faire découvrir le rythme de la musique au travers de jeux.



Enfin, lors de la soirée jeu du 22 avril, la médiathèque a swingué au rythme des "tsoin-tsoin", des "poum-scratch" ou en encore des "bip-tuut-tssi-pouet". Fous rires et mines concentrées furent de la partie : un grand moment de plaisir pour ceux qui ont testé et apprécié le jeu de Cyril BLONDEL « Zik ».



## Cousu et joué...

Le 21 mai 2016



Dans le cadre d'un atelier lancé en février, quatre couturières amateurs, épaulées par Sylvie DUMEZ, ont cousu leur « costume médiéval ». Elles ont terminé leur robe sur le fil et ont pu fièrement se fondre dans le décor médiéval installé par la compagnie Rommelpot pour la nuit des musées. Ce soir là, les membres de l'association Pévèle 1214-1304 ont accueilli une cinquantaine de visiteurs dans une « taverne des jeux » reconstituée. L'occasion de se poser un temps sur un coin de table en bois au son de la musique profane.



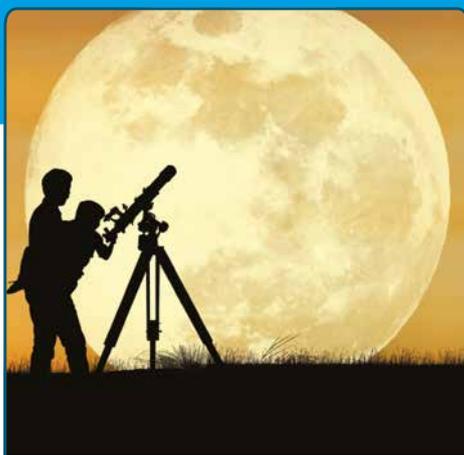
## Et enfin admiré !

Le 5 juin 2016



L'exposition LEGO réalisée en partenariat avec l'association Ch'ti Lug a rencontré un énorme succès le jour de la fête médiévale. Plus de 1000 visiteurs ont admiré des réalisations d'inspirations médiévales empruntant à l'imaginaire de la littérature fantastique. De quoi toucher les plus jeunes et leurs parents.

**Notre musée a enregistré près de 150 entrées. Une réussite !**



### Soirée astronomie

Le samedi 20 août  
de 21h à 00h

En partenariat avec le club d'astronomie de Douai, la Salle des Batailles vous invite à observer étoiles, planètes, et constellations à l'œil nu ou au travers d'un télescope. Un monde mystérieux s'ouvre à vous. Rendez-vous à l'étage de la médiathèque pour observer de surprenants spécimens de météorites avant le départ (observation des étoiles depuis le Pas Roland). Prévoir une paire de baskets, une lampe torche et un pull chaud ! **Réservation au 03 20 05 22 95.**



### Live entre les livres

Le vendredi 30 septembre  
à 20h

**Conférence musique : « Moi ringard, jamais »**

Qu'est ce qui est ringard ? Qu'est ce qui ne l'est pas ? En pleine faille spatio-temporelle musicale, grattons les couches kitsch des tubes des années 80 (et 90) pour mieux s'émerveiller de leurs textes et autres lignes de basses improbables. Autant de questions abordées avec subjectivité, ardeur et éloquence par **Geoffrey SEBILLE**, votre hôte d'un soir.



### Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes

Le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche  
2 octobre de 14h à 18h

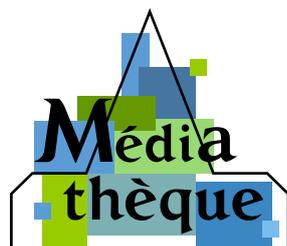
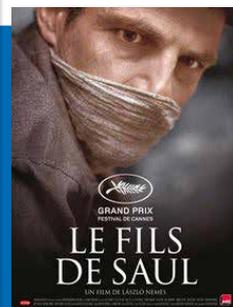
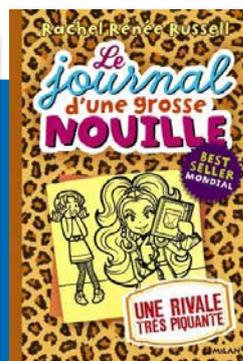
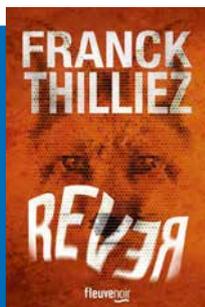
Pour la 2<sup>ème</sup> année, la Salle des Batailles s'associe au département du Nord en participant aux Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes. Nous accueillerons l'artiste verrier **Desislava Stoilova** qui exposera des vitraux et tableaux en verre aux lignes épurées et abstraites. « Généralement inspirée par la nature, la créatrice y puise ses motifs mais aussi ses effets de lumière qui font du vitrail et du tableau en verre une pièce unique et singulière. »

Elle proposera des temps de démonstration de 15h à 17h les deux jours. Vous pourrez ainsi mieux comprendre son univers, les techniques utilisées, toucher la matière et lui poser vos questions.

**Vernissage de l'exposition à 18h30 le vendredi 30 septembre en présence de l'artiste. Suivi de la conférence « Moi ringard, jamais ».**

Textes et photos : Marie-Laure GEAY, Ségolène DELZENNE.

## Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Mons-en-Pévèle

[mediatheque@mairie-monsenpevele.fr](mailto:mediatheque@mairie-monsenpevele.fr)

03 20 59 06 67

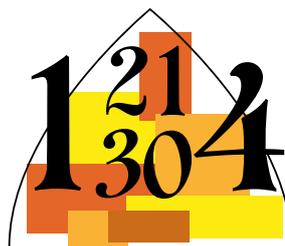
Les horaires :

mardi, de 16h30 à 18h30

mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30

vendredi, de 16h30 à 18h30

samedi et dimanche, de 14h30 à 17h30



Bouvines | Mons-en-Pévèle

[salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr](mailto:salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr)

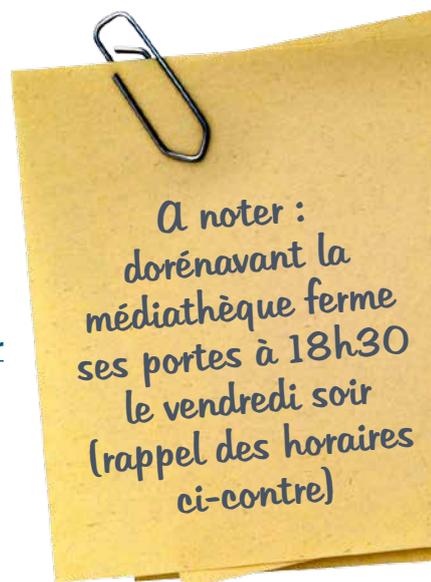
03 20 05 22 95

Les horaires :

mercredi, de 14h à 17h

samedi et dimanche, de 14h à 18h

> Suivez notre actualité sur [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)



A noter :  
dorénavant la  
médiathèque ferme  
ses portes à 18h30  
le vendredi soir  
(rappel des horaires  
ci-contre)



**NOUVEAU** : Rejoignez nous sur Facebook à "Salle des batailles" et "Médiathèque de Mons-en-Pévèle"

# > SOIRÉE Astronomie

avec le concours du Club d'Astronomie MJC Douai



**SAMEDI 20 AOÛT**  
Salle des Batailles  
à Mons-en-Pévèle

**A partir de 21h observation jusqu'à minuit**  
Étoiles, planètes, constellations : à l'œil nu ou au télescope,  
un monde mystérieux s'ouvre à vous. Rendez-vous à  
l'étage de la médiathèque pour observer de magnifiques  
spécimens de météorites avant le départ en observation.

Prévoir une paire de baskets, une lampe torche et un  
pull chaud ! Entrée libre !

Info/résa : **03 20 05 22 95**



Conception : YEEPI @Photo : Konstantin YUGANOV - Fotolia.fr



Bouvines | Mons-en-Pévèle